

La major, le dictateur et les cyberpirates : une histoire inédite de soft power

Description

Le pitch

[Les personnages principaux](#)

[L'émotion](#)

[Haro sur la liberté d'expression](#)

[Happy end](#)

[Le cinéma, ce « doux pouvoir »](#)

Le pitch

L'un des plus importants studios de cinéma américains est victime d'un vol massif de données confidentielles, la Corée du Nord pourrait être l'origine de cette piraterie internet.

Les personnages principaux

Les patrons de Sony Pictures Entertainment, les rédacteurs en chef des grands médias américains, les hackers professionnels #GOP, le dirigeant de la Corée du Nord, le gouvernement américain, le FBI.

L'émotion

Le 24 novembre 2014, les employés de Sony Pictures Entertainment, filiale américaine du géant japonais Sony Corporation, découvrent sur leur ordinateur un squelette au sourire diabolique en guise de fond d'écran avec l'avertissement suivant : «*Nous avons obtenu toutes vos données internes, incluant vos secrets et vos mots de passe [â€¦] Ce n'est que le début. Si vous n'obéissez pas, nous publierons ces données pour les montrer au monde entier.* » Quelques jours auparavant, les dirigeants de Sony Pictures Entertainment avaient reçu ce mail menaçant : «*Nous avons de quoi causer beaucoup de tort à Sony Pictures. [â€¦] Nous voulons une compensation monétaire. Payez, ou Sony Pictures sera frappé dans son ensemble.* » L'hypothèse d'une demande de rançon est donc envisagée.

Entre le 24 novembre et le 10 décembre 2014, le groupe de pirates informatiques #GOP pour Guardian of Peace, qui revendique cette attaque, se met à divulguer sur internet, par vagues successives, pas moins d'une centaine de téraoctets de données confidentielles. Plus de 47 000 personnes sont concernées, parmi lesquelles figurent des collègues britanniques et les dirigeants du studio. Outre cinq films piratés, dont certains inédits (*Annie*, *Still Alice*), une impressionnante quantité d'informations sur les salaires et les cadres de Sony Pictures Entertainment, ainsi que sur ses partenaires, peuvent être téléchargées par n'importe qui. On trouve aussi bien les numéros de téléphone, les mots de passe, les

mails, les photos d'identité, les bulletins de salaire, les demandes d'augmentation, les dates de vacances, les frais médicaux, les vérifications de casier judiciaire, les passeports, les visas, ou encore les contrats. Ce dossier donne aussi des renseignements sur de nombreuses célébrités, donnant leur adresse postale, leur numéro de téléphone, leur numéro de sécurité sociale, le montant de leurs cachets, les pseudonymes qu'ils utilisent pour passer inaperçus, etc. Des importants documents internes sur l'activité de la major sont également divulgués : les bilans comptables, les contrats de production, les scripts (dont celui du prochain *James Bond*), les projets, les négociations en cours, la gestion de catalogues, les études marketing. En outre, la découverte de la correspondance électronique de la codirigeante du studio, Amy Pascal, donne un aperçu peu « glamour » du monde du cinéma, où fusent des propos indelicats sur les uns et les autres.

Le FBI enquête. L'activité du studio se trouve entièrement paralysée. « *Tout le monde panique, et personne ne sait quoi faire* » explique l'un des 7 000 employés du siège Culver City. Des salariés inquiets porteront plainte en nom collectif contre Sony Pictures Entertainment pour négligence en matière de protection des données personnelles. Selon leurs avocats, « *les actuels et ex-salariés de Sony vivent un cauchemar qui relève davantage du thriller que de la vraie vie* ».

Les dirigeants se veulent rassurants et affirment que le studio se relèvera, mais les dommages collatéraux de ce « wikileaks hollywoodien » seront sans doute nombreux au regard des documents volés qui révèlent les dessous de l'industrie cinématographique. La réaction plutôt timide de la Motion Picture Association of America (MPAA), syndicat des grands studios, contraste avec le sursis de forte magnitude engendré par autant de pratiques et de secrets professionnels dévoilés. Sans doute reflète-t-elle, entre autres, le malaise ressenti à la suite de la gestion dispendieuse d'un studio de cinéma livré sur la place publique.

Le 9 décembre 2014, les pirates de Guardian of Peace demandent à Sony « d'arrêter immédiatement de diffuser un film sur le terrorisme qui peut mettre fin à la paix régionale et causer la guerre ». Des similitudes entre cette attaque visant Sony Pictures Entertainment et une autre dont fut victime la Corée du Sud en 2013, accablent l'hypothèse d'une opération menée par la Corée du Nord, sans pour autant la démontrer. Le régime de Pyongyang n'aurait pas apprécié le scénario d'une comédie cinématographique américaine produite par Sony. *The Interview* de Seth Rogen et Evan Goldberg met en scène l'assassinat du dirigeant Kim Jong-un par deux journalistes en mission pour la CIA. A l'occasion de la sortie de la bande-annonce du film, en juin 2014, une menace de « *représailles impitoyables* » avait été proférée à l'encontre des Etats-Unis par les médias d'Etat nord-coréens. Néanmoins, la Corée du Nord a décliné toute responsabilité dans cette attaque informatique sophistiquée, tout en déclarant « *l'acte légitime* ».

Haro sur la liberté d'expression

Le 15 décembre 2014, par l'intermédiaire de son avocat David Boies, Sony Pictures Entertainment adresse une mise en demeure aux médias, ainsi qu'au réseau social Twitter, qui se sont emparés de l'affaire, de ne pas conserver, lire, copier et encore moins publier les informations volées, et de détruire celles déjà téléchargées. Face à cette menace de poursuites judiciaires, les

redacteurs en chef des grands médias américains font valoir leur devoir d'informer le public, tout en assurant faire le tri entre ce qui est digne d'intérêt et ce qui ne l'est pas. Certains documents apportent, selon eux, un éclairage particulièrement intéressant sur le fonctionnement interne d'une multinationale. Ils rappellent aussi qu'en 2001, la Cour suprême a statué qu'un média ne pouvait pas être poursuivi pour la publication d'informations mises au jour par une tierce partie. C'est le cas notamment pour la série *A la Maison Blanche* ou le film *The Social Network*, le scénariste et producteur Aaron Sorkin, dont les informations publiées dans la presse révélèrent qu'il serait « ruiné » ou encore qu'il aurait « couché » avec l'auteur d'un livre qu'il souhaitait adapter, s'insurge dans une tribune publiée dans le *New York Times* : « Autant en emporte notre indignation nationale à l'idée que la National Security Agency lisait notre correspondance. Il s'avère que nombre d'entre nous n'ont aucun scrupule à cet égard. »

De nouvelles menaces de représailles « Rappellez-vous le 11 septembre 2001 » sont adressées par les pirates informatiques à l'attention des spectateurs américains qui iront voir le film à sa sortie en salle, prévue le jour de Noël. Dès le lendemain, le 17 décembre, Sony Pictures Entertainment annonce renoncer à l'exploitation du film au budget de 42 millions de dollars, auquel s'ajoute une somme équivalente pour le marketing et la promotion. A la suite de l'annulation de l'avant-première à New York, les grands réseaux de salles Carmike, Regal et AMC avaient anticipé cette décision en programmant le film. La commercialisation sur les autres marchés « exportation, vidéo à la demande et DVD » sera également abandonnée. La tension est montée d'un cran. L'administration Obama accuse ouvertement la Corée du Nord d'avoir joué « un rôle central » dans l'exécution de l'attaque informatique. Les médias évoquent « une cyberguerre » et « une crise internationale ».

C'est un événement sans précédent dans l'histoire du cinéma. L'annulation de la sortie en salle d'un film, une semaine de la date prévue, est un fait rarissime. Les commentaires fusent. Les professionnels du cinéma rouspètent cette décision d'autocensure. Les stars d'Hollywood accusent le studio de céder au chantage. Pour Gilles Jacob, ex-président du Festival de Cannes, « c'est une décision lourde, à la fois pour le studio et pour la liberté d'expression ». L'acteur Rob Lowe, qui joue dans le film, s'exprime sur Twitter : « Wow, tout le monde s'est couché. Les pirates ont gagné. Ils remportent une victoire éclatante. » Et d'ajouter : « Aucun de nous n'avait jamais vu ou entendu chose pareille. Hollywood a rendu Neville Chamberlain très fier aujourd'hui », faisant référence à la signature des accords de Munich en 1938. Judd Apatow, réalisateur de 40 ans : mode d'emploi condamne son tour d'autocensure : « C'est honteux que les salles de cinéma ne projettent pas *The Interview*. Est-ce qu'ils vont retirer des écrans n'importe quel film qui représente une menace anonyme maintenant ? ». « Triste jour pour la liberté d'expression » lance d'un tweet l'acteur Steve Carell. Le réalisateur Michael Moore choisit l'humour : « Chers pirates de Sony : maintenant que vous contraindez Hollywood, je souhaiterais moins de comédies romantiques, encore moins de films de Michael Bay et plus jamais de Transformers. »

Professeur à UCLA Film School, Richard Walter tient des propos plus nuancés : « J'aimerais voir Sony défier les menaces, sortir le film, mais qu'est-ce qu'on fera s'il y a une attaque à la bombe dans un cinéma ? »

Il y a déjà eu des attentats dans des cinémas», rappelant la fusillade dans une salle de cinéma à Aurora, dans le Colorado en 2012. De même, Marc Missonnier, président de l'association française des producteurs de cinéma, pense qu'«un studio américain, c'est une entreprise commerciale, qui n'est pas là pour défendre les grands principes de liberté. Ils ont estimé que le coût serait trop élevé». La polémique est telle que le président Barack Obama s'en mêle en invitant les Américains à ne pas céder aux menaces : «Ma recommandation, c'est allez au cinéma». Il considère en effet que le studio a fait «une erreur» en cédant au chantage et regrette de ne pas avoir été tenu au courant, car il aurait alors lui-même demandé aux patrons des circuits de salles de revenir sur leur décision : «Nous ne pouvons pas avoir une société dans laquelle des dictateurs, quelque part, peuvent imposer la censure.» Les pirates informatiques, quant à eux, ont adressé un mail de félicitations aux dirigeants du studio pour leur «très sage» décision.

Happy end

Le 19 décembre, Barack Obama annonce «une réponse proportionnée [à] en lieu et en temps voulu». Le secrétaire d'État John Kerry appelle à la solidarité des alliés des Etats-Unis dans cette région du monde, le Japon et la Corée du Sud. Revirement de situation : la date initialement prévue du 25 décembre, *The Interview* sort finalement dans près de 330 salles de cinéma indépendantes au lieu des 3 000 initialement programmées. Directeur d'Art House Convergence, association exploitants de cinéma d'art et d'essai, Russell Collins a originairement l'affaire en acte militant. Il a appelé à la mobilisation ses confrères exploitants pour «r'affirmer [leur] engagement envers la liberté et la nécessité absolue de protéger notre industrie cinématographique contre toute forme de restriction, de censure et d'intimidation par la violence». Le film est également accessible sur plusieurs plates-formes internet, ainsi que sur un site dédié www.seetheinterview.com. Il fait l'objet de plus de 750 000 téléchargements illégaux. Mais, curieusement, les services en ligne des consoles de jeux PlayStation de Sony et Xbox de Microsoft, sur lesquelles devait être diffusé prochainement *The Interview*, sont inaccessibles dans le monde entier le jour de Noël.

Interrogés sur leurs motivations d'aller voir *The Interview*, alors que le film n'a pas fait l'objet de bonnes critiques, les spectateurs américains déclarent en faire une question de principe. Certains cinémas de quartier doivent affronter une affluence à laquelle ils n'étaient plus habitués. «Nous avons pris position pour la liberté» déclare le directeur du Cinema Village à New York dont toutes les séances affichent complet. «Ce film est devenu un événement politique ; si cela n'avait pas été le cas, on serait certainement venu voir un autre film et annuler sa sortie aurait été quelque chose de destructeur pour notre société». «Même si le film est stupide à certains moments, on doit montrer qu'on tient à nos valeurs de liberté d'expression», estime un autre. Ironie du sort : Sony réalisera ainsi son plus gros succès en téléchargement et en vidéo à la demande, avec 15 millions de recettes en quatre jours, auxquels s'ajoutent 2,8 millions en provenance des salles. Fin janvier 2015, le montant total des ventes atteint 40 millions de dollars, soit le budget de production du film. *The Interview* entame sa carrière internationale, il sort en France le 28 janvier

2015.

Le président Obama avait prévu : « Parmi nos réponses, certaines seront visibles, d'autres pas. » Le 22 décembre, l'accès internet de la Corée du Nord est coupé pendant plus de neuf heures. Deux autres coupures, plus brèves, sont constatées les jours suivants, après que la Commission nationale de défense nord-coréenne a déclaré qu'« Obama est toujours imprudent en paroles et en actes comme un singe dans une forêt tropicale ». Le Département d'Etat américain laisse planer le doute sur sa responsabilité dans ces actions, tandis que la Chine, unique point d'accès internet de la Corée du Nord par l'intermédiaire de son opérateur de télécommunications China Unicom, dément toute intervention. Pays le moins connecté du monde, avec seulement quatre nœuds d'interconnexion situés en Chine (150 000 aux Etats-Unis) et à peine plus d'un million d'adresses IP, la Corée du Nord compte en revanche un centre de formation de hackers (Mirim College), ainsi qu'une force de 6 000 pirates informatiques opérant depuis le territoire chinois. Le régime de Pyongyang serait alors l'un des cinq premiers dans le monde à disposer d'un tel potentiel pour une cyberguerre. De nombreux experts privilégient l'hypothèse d'une attaque d'un groupe de hackers indépendants. A moins que ce ne soit la Corée du Nord qui ait décidé seule de débrancher son internet afin de se protéger d'une riposte américaine : une action sans conséquence dans un pays où seuls certains hauts dignitaires et quelques services étatiques ont accès à l'internet, qui passe ailleurs par un seul fournisseur d'accès, lui-même contrôlé par l'Etat.

Le cinéma, ce « doux pouvoir »

Le Sony hack représente le pillage le plus important de données d'une entreprise encore jamais réalisée. Touchant l'ensemble du système informatique de l'entreprise, du siège californien à l'ensemble de ses filiales internationales (y compris celle de Paris), cette attaque sans précédent aura au moins servi à montrer, une fois de plus, que la sécurité informatique absolue est un leurre. Le montant estimé de la facture pour Sony atteindrait 500 millions de dollars. A l'ère du numérique, toutes les grandes entreprises du monde muent, autant que possible, biens et services en plateforme internet, misant sur la digitalisation de leurs activités. Ces grandes entreprises, tout comme les Etats et les citoyens, ont le droit de s'inquiéter. Directeur adjoint du département de cyberprotection du FBI, Joseph Demarest a expliqué devant une commission sénatoriale que « les outils utilisés contre Sony auraient enfoncé plus de 90 % des défenses aujourd'hui mises en place dans le secteur privé ». Ainsi l'un des grands défis à venir de nos sociétés numériques est-il de résoudre la difficile équation de l'établissement d'une défense légitime sans nuire aux libertés publiques (et permettant de développer des modes de cryptage inviolables ?).

Cette histoire de piratage d'un studio de cinéma est aussi folle qu'elle est vraie. Digne des meilleurs scénarios de blockbusters, à suivre comme le film du film où se cotoient producteurs de cinéma et dirigeants du monde, elle fera date dans l'histoire du cinéma. Mais pas seulement. Elle s'inscrit également, comme un événement majeur, dans le déroulement des relations internationales. Parce qu'elle confirme, il en était encore besoin, le déplacement sur l'internet des conflits entre les Etats. Si l'on découvre un jour, ce qui est peu probable, que les

autorités américaines sont bien l'origine de la coupure internet subie par la Corée du Nord, un seuil aura été franchi : « ce serait une tentative inédite des Etats-Unis d'attaquer les connexions internet d'un pays souverain. Jusqu'ici, la plupart des opérations menées par les Etats-Unis se sont résümées à du cyberespionnage pour collecter des informations ou des communications de personnes soupçonnées de terrorisme », analyse le *New York Times*.

L'affaire Sony prend une envergure géopolitique, qui s'entraîne bien loin des mesquineries hollywoodiennes mises au jour. Elle force les Etats-Unis à solliciter la coopération de la Chine, lui demandant de lutter contre les actions des *hackers* qui agiraient sur son territoire. Alliance et soutien économique de Pyongyang, la Chine invoque un manque de preuves pour ne pas agir. A cela s'ajoute un contexte politique international particulièrement sensible. Soutenue par les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, l'Assemblée générale des Nations unies demande formellement au Conseil de sécurité, réuni le 22 décembre 2014, de saisir la Cour pénale internationale des crimes contre l'humanité commis dans les camps de travail nord-coréens¹ sont détenus entre 80 000 et 120 000 personnes. La Chine et la Russie ont opposé leur droit de veto. Sans pouvoir affirmer de corrélation, le même jour, la Corée du Sud annonce une attaque informatique dirigée contre l'une de ses centrales nucléaires et indique qu'en conséquence, elle renforcera ses moyens de sécurité informatique.

Le 2 janvier 2015, les Etats-Unis présentent le premier volet de leur riposte à l'attaque de Sony Pictures Entertainment. Le décret ajoute à leur « liste noire » dix officiels du régime, l'agence nord-coréenne de renseignement (RGB) et deux entreprises liées au secteur militaire avec lesquelles il est désormais formellement interdit de faire commerce. Faisant d'objet de lourdes sanctions internationales dues à son programme nucléaire, la Corée du Nord pourrait également être réinscrite sur la liste des Etats terroristes par les Etats-Unis, qui l'en ont soustraite en 2008 afin de faciliter une éventuelle reprise d'un dialogue diplomatique. Pendant ce temps, le doute s'installe au sein de la communauté des experts sur l'implication de la Corée du Nord dans le *Sonyhack*.

Le récit de l'affaire Sony, dont on ne connaîtra jamais les aboutissements, prouve encore une fois le rôle complexe de ce pouvoir non armé baptisé *soft power*, dont l'industrie cinématographique est l'un des éléments stratégiques aux Etats-Unis. C'est la scène du film *The Interview* montrant l'explosion grotesque de la tête du dictateur nord-coréen qui a déclenché la colère de Pyongyang. Celle-ci n'avait en revanche pas provoqué de réactions particulières des autorités américaines lors d'un premier visionnage. Ecartant l'hypothèse d'une quelconque menace pour la sécurité nationale, les membres du département d'Etat ont évalué le film comme un « bel outil de propagande » à l'encontre du régime dictatorial de la Corée du Nord. Certainement sans comparaison avec la subtile satire offerte par Charlie Chaplin dans *The Great Dictator* réalisé en 1940, rappelons quand même que *The Interview* montre l'assassinat d'un chef d'Etat en place ! Professeur à l'université de Kookmin à Séoul et spécialiste de la Corée du Nord, Andrej Lankov, qui soutient l'hypothèse de la culpabilité de Pyongyang dans le piratage de Sony Pictures Entertainment et celle des Etats-Unis dans le *black out* internet de la Corée du Nord, fait toutefois remarquer que « Sony n'aurait jamais osé faire un tel film sur Vladimir Poutine ou sur Xi Jinping ».

Â».

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la culture américaine et son *entertainment* se répandent dans le monde entier. Pour faire adopter ses valeurs, l'Amérique sait utiliser avec efficacité ces «*armes de distraction massive*», selon l'expression du professeur Matthew Fraser (auteur de *Weapons of Mass Distraction: Soft Power and American Empire*), que sont le cinéma, la télévision, la musique, le prêt-à-manger... Lorsque le marché conquiert en vaut le prix, les studios américains n'hésitent pas à pratiquer l'autocensure. Ils le font déjà depuis des années en Chine, en montant une nouvelle version de leurs films plus conforme aux exigences de l'Etat-parti (voir *La REM* n°24, p.36). Comme pris à leur propre piège avec le film *The Interview*, les Etats-Unis se retrouvent victimes de leur «*doux pouvoir*», la violence du réel ayant pris le pas sur la supposée innocence de la fiction. Ainsi, explique le critique cinématographique Jacques Mandelbaum, «*telle est la force redoutable du cinéma, et tout particulièrement d'Hollywood, qui en domine aujourd'hui les usages à l'échelle planétaire, que de fabriquer des images que l'ennemi lui-même considère comme présence réelle*» (*Le Monde*, 31 décembre 2014).

Louvoyant entre propagande et liberté d'expression, le 7e art est une machine à la fois économique et politique aux Etats-Unis, où les productions hollywoodiennes rapportent des dizaines de milliards de dollars sur les marchés du monde entier, en exportant du même coup les valeurs, et les intérêts, de la nation américaine. Les studios américains sont proches du pouvoir fédéral. La MPAA, dont le siège est installé à Washington, a été dirigée depuis des lustres par d'anciens politiques ou conseiller du président comme Jack Valenti qui a présidé le syndicat de 1966 à 2004. Un jour prochain, cette incroyable histoire d'un film potache renaîtra, n'en pas douter, sous la forme d'un *blockbuster*, réservant bien entendu une fin glorieuse au héros américain contre l'ennemi déclaré. *Le soft power*, ce n'est pas du cinéma!

Sources :

- «*Ni l'éthique, ni les menaces n'empêcheront les médias de fouiller les emails de Sony*», AFP, tv5.org, 16 décembre 2014.
- «*Piratage Sony : nouvelles menaces des pirates qui évoquent le 11-Septembre*», AFP, tv5.org, 17 décembre 2014.
- «*Le système des studios mis à nu par ses hackers*», Thomas Sotinel, *Le Monde*, 17 décembre 2014.
- «*Piratage : Sony annule la sortie d'un film, Pyongyang soupçonné*», AFP, tv5.org, 18 décembre 2014.
- «*Sony cède aux hackers et annule la sortie de son film*», Sarah Belouezzane et Thomas Sotinel, *Le Monde*, 19 décembre 2014.
- «*Humiliation pour Hollywood, industrie stratégique*», G.P., *Les Echos*, 22 décembre 2014.
- «*Coupure Internet géante en Corée du Nord*», service international, *Le Monde*, 24 décembre 2014.

-
- « Un black-out en Corée du Nord pose aux Etats la question de leur cybersécurité » Karl De Meyer, *Les Echos*, 24-25 décembre 2014.
 - « Internet est dangereux pour le régime nord-coréen, ses dirigeants le savent », interview de Andreï Lankov, recueilli par Eva John, *Libération*, 24-25 décembre 2014.
 - « «*L'Internet qui tue !* » finalement diffusé en salles aux Etats-Unis », Isabelle Regnier, *Le Monde*, 25-26 décembre 2014.
 - « La Chine, porte de l'internet nord-coréen ? », AFP, tv5.org, 26 décembre 2014.
 - « Pour les New-Yorkais, voir «*L'Internet qui tue !* » est un acte militant », Stéphane Lauer, *Le Monde*, 27 décembre 2014.
 - « Nouvel arrêt d'Internet en Corée du Nord, Obama qualifié de «*singe*» », AFP, tv5.org, 27 décembre 2014.
 - « Quand le cinéma pirate le réel », Jacques Mandelbaum, *Le Monde*, 31 décembre 2014.
 - « Piratage de Sony : première riposte américaine contre la Corée du Nord », AFP, tv5.org, 3 janvier 2015.
 - « «*The Interview* » débarque dans les salles françaises », Grégoire Poussielgue, *Les Echos*, 28 janvier 2015.

Categorie

1. Articles & chroniques

date création

23 avril 2015

Auteur

françoise